

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

LA MAJORITE DEPARTEMENTALE RAPPELLE SA VOLONTE DE VOIR L'AUTORISATION DE LA MATERNITE DE PRIVAS MAINTENUE

18 octobre 2019

Après l'annonce de la suspension d'activité de la maternité de Privas, la majorité départementale rappelle sa volonté de voir l'autorisation de la maternité être maintenue.

Si la décision de fermeture se justifiait pour des raisons de sécurité liées à l'absence d'un nombre suffisant de médecins et une baisse de 36% du nombre d'accouchements, la majorité départementale maintient son souhait de ne pas voir la maternité fermer ses portes définitivement.

Pour les élus départementaux, maintenant que le constat des difficultés du CHVA est établi, il faut y répondre par des actions et ne pas se satisfaire de cette fermeture annoncée.

La grève du secteur hospitalier qui dure depuis plusieurs mois nous rappelle tous les jours la souffrance des professionnels de la santé l'urgence à ce que des réponses nationales soient rapidement apportées. La logique purement comptable appliquée à la santé ne permettra pas de redonner aux hôpitaux ni les moyens, ni la confiance, nécessaires pour remplir leur mission de service public.

En attendant que l'Etat mette en place les mesures nécessaires pour sauver les hôpitaux, la majorité départementale indique qu'elle saura répondre présent aux besoins et aux enjeux du CHVA. Même s'il s'agit de débloquer une aide financière exceptionnelle pour permettre le recrutement de professionnels de santé.

Une initiative qui pourrait être conduite en parallèle du projet centre de santé lancé prochainement par le Conseil départemental pour salarier des médecins. Le Conseil départemental souhaite donc pouvoir travailler avec tous les acteurs du territoire concernés dans l'espoir que des solutions puissent être apportées.

La majorité du conseil départemental lors de la séance du 28 demandera à l'ARS (agence régionale de santé) de bien vouloir renoncer à tout arrêté de fermeture de la maternité.

Contact: Sandrine Barberino, Isabelle Seren, Corine Fontanarava - 04 75 66 71 46 - com@ardeche.fr



Hôtel du Département - Quartier La Chaumette BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 08 fax : 04 75 66 77 99 - Mél : compardeche.fr